

à L'ATTENTION de :

**Monsieur LOUIS JULIEN SOURD**

**Médiateur du débat public**

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance des articles paru dans la presse régionale concernant le terminal méthanier qui devrait être construit dans l'enceinte du port autonome de BORDEAUX.

Inf Anesthésiste de métier, je connais très bien tous les effets des gaz les ayant étudiés et utilisés pour certains (Halogéné entre autre = dérivé de CL<sub>2</sub>). Je sais donc qu'elles sont les nuisances sur la santé que peuvent faire encourir les émanations de méthane CH<sub>4</sub>, chlore CL<sub>2</sub> etc. Aux populations des rives de la Gironde, qui ne manqueront pas d'en recevoir et de les inhaler, selon la direction des vents et quoiqu'en diront certains dont les intérêts sont contraires ... Je ne suis pas dupe.

Aussi je tiens à vous dire que j'ai été très très choquée par vos propos parce que vous n'êtes pas un démocrate! S'ils sont vrais (car rapporté par un journaliste et non démentis par vous à ce jour.) Vous affirmez donc en résumé que les politiques n'ont qu'à se taire dans cette affaire !

Mais Monsieur l'ingénieur général, je ne vous ai pas élu moi, et vos propos me gênent en tant que citoyenne de cette République, Vous êtes médiateur du débat public, votre rôle est d'écouter les uns et les autres, d'être équitable, puis à la fin de faire une synthèse des positions des différentes parties, de dire les avantages et inconvénients d'une installation d'un tel site industriel dans cette zone admirable qu'est l'estuaire de la Gironde et enfin de faire une ou des propositions qui mettent toutes les partie d'accord .

#### **Définition tirée d'un document de l'office des transport du CANADA**

**QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION?** « La médiation est un processus volontaire, informel et coopératif de résolution de problèmes. Ce processus aide les parties à prendre ensemble des décisions sur la façon d'aborder les questions en litige pour qu'elles puissent négocier une transaction mutuellement avantageuse. Ce sont les parties à la médiation qui, au bout du compte, décident du résultat. La médiation est un outil flexible qui permet aux parties d'élaborer ensemble une solution qui répond à leurs besoins et qui pourrait ne pas être possible avec le processus judiciaire.»

Là est votre rôle et si votre médiation n'aboutissait pas, de laisser la place à qui de droit.

En revanche, je tiens à vous le rappeler, se sont les politiques et responsables  
Préfets : de Gironde et des Affaires maritimes qui auront à endosser toutes les  
responsabilités si un sinistre de type AZF devait se produire dans cet estuaire et/ou  
si un tanker méthanier s'enlisait dans le chenal du Verdon et joue les ERIKA ou  
autre ...qu'en pensez-vous ? et les populations elles, s'en souviendront!

Alors de grâce Monsieur l'ingénieur général, médiateur du débat public laisser aux  
Politiques leur vrai rôle ENFIN !

Recevez mes sincères salutations

Marie-Claude BENAOUA